

## Réservations

### Mode d'emploi de la réservation

Les réservations se font par téléphone au 03 84 54 56 40 ou par mail à l'adresse suivante [mediationmusees@mairie-belfort.fr](mailto:mediationmusees@mairie-belfort.fr), du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Pour les visites en groupe, une charte d'accueil des groupes datée et signée est à retourner au Service Médiation au plus tard une semaine avant la date de la visite à l'adresse suivante : [mediationmusees@mairie-belfort.fr](mailto:mediationmusees@mairie-belfort.fr).

Le service médiation vous conseille de réserver au minimum trois semaines à l'avance.

Toutes les visites du Musée, libres ou accompagnées, doivent obligatoirement faire l'objet d'une réservation.

L'enseignant est responsable pour sa classe, du respect du règlement intérieur et de la sécurité des œuvres. Pour des raisons de sécurité, la jauge d'accueil est limitée par atelier.

Les demandes de visites spécifiques, ou les projets qui ne feraient pas partie des thématiques proposées doivent obligatoirement faire l'objet d'un rendez-vous avec le service Médiation. Aucune visite thématique étrangère au catalogue proposé ne pourra être réservée sans que le service Médiation n'ait été préalablement contacté.

Toute annulation ou modification importante doit s'effectuer au plus tard 48 heures à l'avance.

### Références téléphoniques et mail

03 84 54 56 40 - [mediationmusees@mairie-belfort.fr](mailto:mediationmusees@mairie-belfort.fr).

### Horaires du secrétariat pour la réservation

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

### Charte d'accueil pour les groupes

Afin de maintenir la qualité d'accueil du public face à une fréquentation en hausse au sein des Musée(s) de Belfort, nous vous demandons de bien vouloir respecter les conditions de cette charte et de prendre connaissance des consignes à télécharger ci-dessous avant d'entrer au Musée.

Cette charte est à retourner au plus tard au Service Médiation une semaine avant la date de la visite à l'adresse suivante : [mediationmusees@mairie-belfort.fr](mailto:mediationmusees@mairie-belfort.fr)

**À télécharger en haut de la page, sur la colonne de droite.**

### Règlement intérieur des Musée(s)

Le présent règlement intérieur est applicable aux visiteurs des Musée(s) de Belfort :

Les sacs à dos, parapluies, cartables et manteaux sont déposés dans des casiers spécialement prévus à cet effet.

Il est interdit de fumer dans le musée.

Nourriture, boissons et chewing-gums sont formellement interdits dans les salles.

La présence d'un groupe dans le Musée ne doit pas perturber le public déjà présent.

Il est rappelé aux responsables de groupes qu'ils doivent veiller à un niveau sonore acceptable pour tout le monde.

Les téléphones portables doivent être éteints.

Les photos sont autorisées sans flash, aucune diffusion sur internet n'est autorisée sous peine de poursuite des ayants droits.

